



Ces camions avec toit rigide sont nouveaux dans l'industrie du transport de la volaille.

POUR UN TRANSPORT CONFORTABLE

L'industrie avicole québécoise a choisi de mieux former les gens qui doivent manipuler les animaux avant, pendant et après le transport de la volaille.

Le bien-être animal est devenu un enjeu tellement important en production animale que tous les acteurs dans les différents secteurs d'activités se sentent concernés. C'est le cas notamment du transport des animaux pour l'abattoir. En industrie avicole, l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ) a pris le *leadership* dans le domaine, mais des entreprises telles qu'Olymel ont fait preuve d'initiative. « Ce qu'on veut à terme, c'est qu'il y ait une prise en charge du dossier du bien-être animal par toute la chaîne », explique le secrétaire général de l'AAAQ, Daniel Dufour.

Le programme d'agrément CLT, ça vous dit quelque chose ? L'acronyme CLT provient de l'anglais Canadian Livestock Transport. En français, on le traduit par Transport canadien des animaux d'élevage. Le mot agrément veut tout simplement dire qu'il s'agit d'une accréditation. Le programme d'agrément CLT existe dans les principales espèces d'animaux d'élevage transportés au Canada. La certification n'est pas une obligation réglementaire, mais de plus en plus d'installations exigent une preuve de compétence. Le programme d'agrément CLT est reconnu partout en Amérique du Nord.

En production avicole, avec le financement du programme Cultivons l'avenir 2, l'AAAQ a mis en place une formation CLT destinée à former toutes les personnes appelées à manipuler les animaux destinés à l'abattage : des équipes de capture jusqu'aux préposés à la réception des animaux vivants à l'abattoir, en passant par les transporteurs. La formation aborde aussi les modifications qui seront apportées au Chapitre 12 du Manuel des Méthodes (MDM). Ce Manuel sert de base aux inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le Chapitre 12 concerne le bien-être animal. Les modifications sont connues, mais le nouveau Chapitre 12 sera mis en application en mars 2016. Ce qui change, c'est l'obligation par les établissements de transformation des viandes de mettre en œuvre et de documenter un programme officiel de contrôle de la qualité du bien-être animal, nous apprend par courriel Tammy Jarbeau, du service des relations avec les médias de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Le formateur choisi par l'AAAQ est l'agronome Stéphane Beaudoin. Celui-ci offre aussi les formations pour le programme d'agrément CLT dans d'autres productions animales. De ➤



Avant le chargement, le camion est préparé.

QUELQUES STATISTIQUES SUR L'ABATTAGE DE VOLAILLES AU QUÉBEC

182 millions de volailles abattues
460 millions de kg de volaille
2 milliards de contribution à l'économie

Ces données concernent seulement les volailles sous gestion de l'offre pour 2013. Source: Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ)

juillet à novembre, 333 personnes ont obtenu l'accréditation CLT, ce qui couvre l'ensemble du secteur, car ce sont principalement les chefs d'équipe qui ont suivi cette formation.

Dans la formation, Stéphane Beaudoin aborde différents aspects tels que les lois et les règlements liés au transport, les effets du stress au transport sur la qualité de la viande, les audits, les manipulations appropriées de la volaille et l'identification de ce qu'est un oiseau apte au transport selon la Politique sur les animaux fragilisés. D'une durée de trois heures, la formation est suivie d'un examen au cours duquel le participant doit obtenir un minimum de 80 % pour obtenir son accréditation. Même si la période couverte par la subvention fédérale est terminée, la formation CLT continuera d'être offerte à quiconque souhaite obtenir l'accréditation. «Ce qu'on vise, c'est de faire de la formation continue, explique Daniel Dufour. C'est super important pour les abattoirs, mais aussi pour la filière.»

Dès qu'ils quittent la ferme d'élevage, les oiseaux deviennent la propriété des abattoirs. Les producteurs avicoles sont donc payés, peu importe ce qu'il advient après leur capture dans le poulailler. Voilà une bonne raison pourquoi l'AAAQ veut s'assurer des bonnes pratiques en matière de bien-être animal, de la ferme jusqu'à l'abattage. Même s'ils ne sont pas employés de l'abattoir, les camionneurs et les équipes de capture sont sous contrat avec l'abattoir. C'est pourquoi toute la filière est incluse dans la formation. Tous les trois ans, les détenteurs de l'accréditation CLT doivent repasser l'examen.

Deuxième phase

Une deuxième phase débute en janvier et s'adresse directement aux travailleurs sous forme d'ateliers pratiques. L'idée est d'aller plus loin que les exigences minimales de la formation. Ces ateliers seront notamment disponibles en espagnol puisque de nombreux attrapeurs sont hispanophones. Les ateliers permettront notamment d'expliquer ce qu'est un animal apte au transport, avec des exemples concrets. La deuxième phase de formation sera offerte jusqu'au printemps 2015.

Le transport est la phase la plus visible de la production pour les consommateurs. C'est le seul moment qu'ils peuvent entrevoir les animaux. «Les gens ont une mauvaise perception du bien-être de la volaille parce qu'ils ne les voient pas contrairement aux vaches», explique Stéphane Beaudoin. Or, on consomme de plus en plus de volaille, donc on en produit de plus en plus.

Olymel

L'entreprise Olymel, qui détient 45 % des parts du marché dans l'abattage de la volaille au Québec, a choisi de s'impliquer directement auprès des producteurs, des équipes de capture, de transport et d'arrivée des oiseaux à l'abattoir, de la ferme à l'abattoir. Elle a aussi modifié ses installations pour améliorer le confort des oiseaux. Ainsi, une aire d'attente permet de protéger les oiseaux des intempéries lorsqu'ils ne peuvent pas être abattus dès leur arrivée.

Olymel remplace aussi graduellement ses camions pour la nouvelle génération de véhicules dotés de toits rigides relevables. Pendant le chargement, le toit est relevé pour que durant le chargement des oiseaux, autant les travailleurs que les oiseaux restent à l'abri. Olymel a reçu ses premiers camions avec toits rigides en 2013. Au 31 décembre 2014, 50 % de ses camions en étaient dotés.

Olymel a aussi produit une vidéo de formation sur les bonnes pratiques de capture des oiseaux. «Pour qu'un chargement soit réussi, il faut que le producteur, l'équipe de capture et le camionneur travaillent en équipe; voilà le contenu de la vidéo», explique Yvan Brodeur, vice-président approvisionnement volailles chez Olymel et premier vice-président de l'AAAQ. La vidéo permet de suivre toutes les étapes de capture et de transport d'un lot de poulets jusqu'à l'attente à l'abattoir. Préparée l'été dernier, la vidéo sert de formation pour les équipes d'Olymel ou sous contrat avec la compagnie.

Faisant partie de l'AAAQ, Olymel a participé au programme d'agrément CLT. «Les entreprises d'abattage ont des règles à l'interne, mais il faut aussi agir en filière», explique Daniel Dufour. «La formation va mettre la volaille en avance dans ce domaine, explique Stéphane Beaudoin. Nous sommes le premier secteur pour la formation en filière. On pourra dire qu'il y a eu avant 2014 et après 2014 dans le bien-être animal.» 🍗